

POUR CAYEUX... ENSEMBLE !

Le Bulletin d'Informations Municipales



Oui, c'est ça Cayeux !

Aujourd'hui, enfin, l'environnement, le cadre de vie et ce qui anime au quotidien notre chère commune sont visibles, palpables, synthétisés, valorisés sur un support que l'on peut consulter, apprécier partout à travers le monde.

Le nouveau site internet de notre ville, www.cayeux-sur-mer.fr, que certains qualifient de précurseur pour une collectivité territoriale, est une carte postale, un arrêt sur image de la richesse de Cayeux, de ses hameaux, de ses bas-champs, de son économie, de ses traditions, du savoir-faire, des initiatives, du courage de ses habitants et des activités qui dynamisent notre territoire.



8 avril 2016, visite de Messieurs le Préfet et Sous-Préfet

Clic par clic, les actualités, les services proposés à la population, les atouts de notre commune, les portraits de cayolaises et cayolais s'affichent.

Oui, c'est ça Cayeux : le poumon et le cœur à la fois d'une baie classée parmi les plus belles du monde, d'un Grand Site de France, des paysages et des lumières d'exception, la seule station balnéaire du littoral picard bénéficiant du célèbre label Pavillon Bleu... bref un territoire renommé, un territoire vivant, en mouvement, non mis sous cloche malgré les distinctions, où chacun est encore libre.

Notre nouveau site internet offre un regard inédit sur notre commune, un regard réaliste, vrai, sincère, honnête. Oui nous pouvons plus que jamais être fiers d'y vivre et être chacun à notre niveau un acteur de cette réussite, du bien être au pays.

Ma volonté ne consiste pas à enjoliver les choses, des situations mais à dire la vérité, de dresser un portrait : qu'est-ce que Cayeux ? Oui, c'est ça Cayeux !

Mais si, enfin, la communication est à la hauteur de l'environnement, du cadre de vie et de ce qui anime au quotidien notre chère commune, cela signifie que chacun doit poursuivre ses efforts, maintenir son niveau d'exigence et apporter sa pierre à l'édifice. Agent communal, commerçant, artisan, acteur associatif, élu, habitant... vous êtes, nous sommes les ambassadeurs de notre ville et responsables de son état, de son devenir.

Tous, nous devons être exigeants sur la qualité de vie, vigilants sur les petits détails. Quelle est l'ambition de Cayeux ? Décevoir, régresser, prôner l'inactivité, voir ses commerces fermer, ses trottoirs sales, ses espaces verts non entretenus, des aires de jeux pour enfants à l'abandon, de la rouille, des cabines de plage tristes, un chemin de planches déserté ? Ou alors trouver son bonheur à sa porte, avoir accès aux services, aux soins, voir une ville saine, prospère, animée, solidaire, au patrimoine respecté, où il fait bon vivre à l'année, où l'afflux de visiteurs et touristes n'entrave pas nos libertés ?

Tous ensemble, nous devons collectivement et individuellement répondre à ce niveau d'exigence que la nature et le destin ont fixé. Je salue vivement et remercie très sincèrement l'implication de la plupart d'entre vous dans cette dynamique avec une pensée particulière pour les 20 bénéficiaires du RSA qui, bénévolement, avec sérieux, rigueur et volontarisme, nettoient les artères du centre-bourg, la plage et le parcours touristique des blockhaus.

C'est aujourd'hui que nous écrivons l'avenir de Cayeux et au regard de son riche passé, de son histoire, nous n'avons pas le droit de décevoir et d'entacher l'honneur de notre belle ville.

Je sais pouvoir compter sur vous.
Heureux été à toutes et tous !

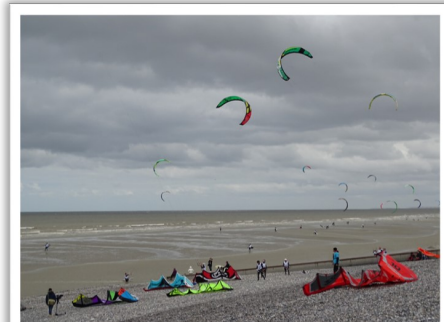
Fidèlement pour Cayeux
Votre Maire, Jean-Paul LECOMTE



Inauguration du Festival de l'Oiseau,
le 9 avril 2016



Défilé du 8 mai 2016



Baie de Somme Kitesurf Challenge 2016

Travaux en cours ...

... Rue Carnot



La municipalité est consciente de la gêne occasionnée à la circulation et aux riverains par les travaux dans la ville.

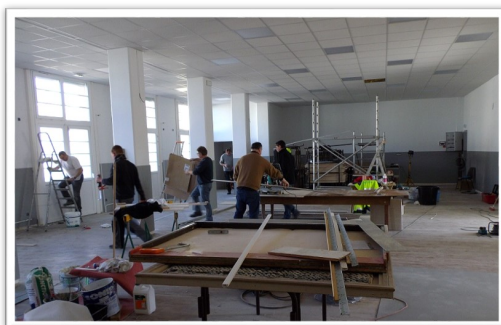
Actuellement, les ouvriers de l'entreprise de bâtiment Colas sont sur le pont, il s'agit de la dernière ligne droite pour les travaux de l'Avenue Carnot, assainissement pluvial, bordures de trottoirs, voirie, la fin des travaux est prévue en juin avant la saison touristique.

Comme l'avenue Paul Doumer, les trottoirs seront en enrobé avec les produits de notre entreprise locale, Silmer.

Pour réduire les excès de vitesse, il y aura deux plateaux surélevés aux carrefours avec les rues Perrée et des Corderies.

Nous pouvons nous réjouir de la qualité de vie que ces travaux vont nous apporter.

... Divers



Réfection de la Salle des Fêtes

Les employés communaux sont aussi sur tous les fronts.

Pour les toilettes de la pétanque, il ne reste que la plomberie.

Le Blockhaus : la mise en place des protections est en cours.

Quant à la salle des fêtes, la remise en état n'était pas du luxe, la cure de jouvence lui donne une nouvelle jeunesse.

Le plafond a été baissé, ce qui donne à la salle une impression d'espace supplémentaire.

Pour l'accueil de tous les publics, un toilette handicapé a été ajouté.

Un écran avec un lecteur vidéo a été ajouté.

Pour finir une couleur harmonieuse illumine l'ensemble tout en protégeant le bas des murs.

Félicitations pour ces réalisations.



Nettoyage des Blockhaus



WC Pétanque

... Rue Parmentier

Les travaux de la rue Parmentier sont interrompus momentanément, les cavités seront rebouchées. Après les réseaux gaz et eau potable remis à neuf, les fuites du secteur solutionnées, les travaux reprendront dès que possible.

Reste l'assainissement, l'enfouissement des réseaux électriques et téléphoniques pour au final refaire les trottoirs et la route, qui seront réalisés en deux tranches.



Conteneurs Verres

Suite à la prolifération de rats et dans le but de respecter la salubrité publique, les conteneurs de la rue des Biais ont été enlevés.

D'autres sont disponibles à côté de la mairie ou à la déchetterie.

La communauté de communes Baie de Somme sud qui gère les déchets remplace progressivement les conteneurs standard par d'autres enterrés.

Pour la mise en place de conteneurs enterrés, il est nécessaire de choisir une zone sans réseau aérien ou souterrain et dans un espace pas trop isolé pour éviter les dépôts sauvages.

Les futurs travaux d'effacement de réseaux permettent de prendre en compte ces critères.

Plan de Prévention des Risques Naturels des Bas-champs de la Baie de Somme Sud (PPRN)



L'enquête publique sur le PPRN va avoir lieu prochainement, vraisemblablement à partir de fin août. Pour permettre aux personnes ne pouvant pas se déplacer pour se rendre aux permanences de la commission d'enquête, les documents seront mis en ligne sur le site internet des services de l'Etat. De plus, les remarques pourront être envoyées par courrier à l'adresse d'une des mairies concernées qui sera définie, dans l'arrêté d'ouverture d'enquête publique. Chacun pourra donc s'exprimer ! Comme demandé lors de la révision du dernier règlement, la nouvelle cartographie prend en compte les relevés altimétriques réalisés selon le procédé Lidar. Quatre zones exposées au risque de submersion et d'érosion ont été identifiées : Zone R (zone d'érosion), zone BP (Bande de précaution), zone S1 (rouge) et zone S2 (bleu).

De nombreux échanges entre élus et services de l'Etat ont permis d'aboutir à des améliorations du règlement.

Résumé succinct des travaux pouvant être réalisés par les particuliers :

Zone BP et R	- Inconstructible - Admis travaux d'entretien et de réparation
Zone S1 (rouge)	- Inconstructible - Admis travaux d'entretien et de réparation (selon la même destination) - Extensions limitées à 20m² hors usage d'habitation - Extensions autorisées sous condition de côte de référence
Zone S2 (bleu)	- Constructible - Nouvelles constructions autorisées (pas de sous-sol à la côte de référence) - Extensions (à la côte de référence)

Les zones blanches, elles, sont constructibles.

Depuis quelques années, la population de Cayeux-sur-Mer diminue par l'absence de constructions nouvelles (source recensement INSEE). L'adoption du PPRN est devenue vitale pour notre commune en dépit de la réglementation induite.

Mais, néanmoins, il faut avoir à l'esprit que le principe général est d'assurer la sécurité notamment physique des personnes et c'est pourquoi des zones refuges seront prescrites dans certaines zones (fenêtres de toit) afin de permettre, en cas d'inondation, le sauvetage des personnes.

Ce PPRN pourra être revu par les services de l'Etat, 5 ans après sa mise en œuvre, cela afin de prendre en compte la construction des 24 épis réalisés face à Cayeux-sur-Mer et les travaux réalisés dans le cadre du PAPI (plan d'action pour la prévention des inondations).

Vous construisez ? N'oubliez pas de déclarer !



Lorsque vous envisagez de réaliser une construction ou une extension, un ravalement de façade (changement menuiseries, couleur...), d'installer un châssis de toit, une clôture, des panneaux photovoltaïques, de changer une toiture, démolir un bâtiment, etc...

Vous devez obligatoirement entreprendre des démarches auprès de votre Mairie !

Suivant la nature du projet, il faut :

Soit déposer un permis de construire, une déclaration préalable, une autorisation de démolir.... Et attendre l'accord avant d'acheter les matériaux et/ou de commencer les travaux.

Important : Dans le périmètre de l'abri du Canot de sauvetage Benoît Champy et dans les sites inscrit et/ou classé, toute demande est soumise à l'avis de l'Architecte des Bâtiments de France.

INFOS PRATIQUES

📍 Pour tous renseignements complémentaires, prenez contact auprès de la Mairie - Service Urbanisme, les lundi et jeudi, de 14h à 16h
☎ 03 22 26 04 04

Le Pavillon Bleu flotte de nouveau sur notre belle plage de Cayeux



La saison estivale 2016 se présente sous les meilleurs auspices puisque le pavillon bleu flottera sur notre plage cette année encore !

Ce label international récompense non seulement la qualité d'eau de baignade excellente mais tient aussi compte des actions réalisées par la ville pour l'environnement, la gestion des déchets, l'accessibilité de la plage ...

N'oublions pas que par ce label, Cayeux obtient des retombées économiques et touristiques évidentes.

Un nouveau site Internet pour la commune de Cayeux-sur-Mer



le lieu de leurs prochaines vacances.

Cayeux se devait donc d'avoir une communication plus dynamique, plus jeune par l'intermédiaire de son site internet, qui a été mis en place le vendredi 27 mai 2016. Vous constaterez qu'il est plus fonctionnel tout en étant attractif, clair et intuitif.

Une originalité : le tour de la ville en 80 secondes (un clin d'œil à Jules Verne et son tour du monde en 80 jours) permet de voir de manière très rapide, des petites séquences de nos vies cayolaises par des interviews très diverses et aussi des séquences sonores, avec des chants d'oiseaux dans le Hable d'Ault par exemple. Ces petites icônes, sur lesquelles vous pouvez cliquer sur le

Un site internet, c'est un lien privilégié entre la Mairie et les habitants de la commune, mais n'oublions pas qu'il permet aussi aux futurs touristes de visualiser



Lire à la plage...



Bande dessinée, romans historiques, policiers... n'attendent que vous à la cabine animation située à l'entrée principale de la plage.

Ces livres sont mis gracieusement à votre disposition par la Bibliothèque de Cayeux-sur-Mer, à la cabine animation, à l'entrée de la plage.

Vous pourrez ainsi passer d'agréables moments de lecture sur votre transat, entrecoupés de baignade.

plan de la commune, sont encore peu nombreuses mais elles vont s' étoffer au fil du temps grâce à Sabine et Bernard Godard, à qui ce travail a été confié. Et comme ce sont des incontournables de notre Baie de Somme et de Cayeux-sur-Mer, nous ne pourrions qu'être enchanté de la réalisation !

INFOS PRATIQUES



www.cayeux-sur-mer.fr



www.facebook.com/cayeuxsurmer.official/



www.twitter.com/cayeuxsurmer_of

Aménagement de la Route Blanche



Avant

Voici un petit aperçu de ce que donnera l'aménagement du rond-point de La Mollière, suite aux travaux prévus sur la Route Blanche qui deviendra la Voie Verte.



Après

Projet de périmètre de la communauté d'agglomération

Conformément aux dispositions de la loi « NOTRe », le Préfet de la Somme a arrêté, le 30 mars 2016, le schéma départemental de coopération intercommunale de la Somme et a pris, le 15 avril 2016, un arrêté portant projet de périmètre de la communauté d'agglomération issue de la fusion de la Communauté de Communes de l'Abbeville, de la Communauté de Communes de la région d'Hallencourt et de la Communauté de Communes de la Baie de Somme Sud.

Le Conseil Municipal disposait d'un délai de soixante-quinze jours, à compter du 15 avril 2016 pour donner son accord sur le projet de périmètre tel que proposé dans l'arrêté préfectoral susvisé.

Le Conseil Municipal de Cayeux-sur-Mer, réuni le lundi 30 mai après avoir délibéré, à l'unanimité a émis un avis défavorable au projet de périmètre de la nouvelle communauté d'agglomération et a rappelé son regret, exprimé par délibération du 14 décembre 2015, qu'il n'y ait pas eu une initiative de l'Etat ou des élus concernés par ce territoire pour former un Etablissement Public de Coopération Intercommunale (EPCI) littoral regroupant les anciens cantons de Rue, de Saint-Valéry-sur-Somme et de Ault. Ce territoire aurait eu une vraie légitimité pour ces communes liées aux problématiques du bord de mer et aurait pu solutionner le problème de financement que rencontre le Syndicat Mixte Baie de Somme Grand Littoral Picard.



VIE COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DE LA BAIE DE SOMME SUD



Inscriptions pour la rentrée scolaire 2016 :

à l'école maternelle publique...

Les enfants nés en 2013 sont admis à l'école maternelle publique de Cayeux-sur-Mer. Les enfants nés **en 2014** pourront être admis dans la mesure des places disponibles. Les inscriptions se font en Mairie - Service CCAS (Ecole Maternelle : 03 22 26 64 92).

...et à l'école Saint-Joseph

Les inscriptions à l'école Saint-Joseph se font sur rendez-vous. Vous avez la possibilité d'imprimer le dossier d'inscription sur le blog de l'école (www.saintjosephcayeux.blogy.fr/) ou sur la page facebook (www.facebook.com/APPEL-St-Joseph-de-cayeux-sur-mer). Tél : 03.22.26.60.64



Une opération très appréciée par les Cayolais

L'opération menée et remarquée de Monsieur Jean-Paul Lecomte, Président du CCAS et Maire de Cayeux-sur-Mer, en faveur des citoyens de la commune bénéficiant du RSA, est très appréciée des Cayolais et particulièrement des bénévoles qui depuis le 15 avril interviennent dans diverses activités (nettoyage de la plage, des blockhaus...). On peut les reconnaître par leurs chasubles «Cayeux, Ville propre». Nous ne pouvons que les féliciter et les encourager dans leurs actions.

Collecte des déchets, un nouveau service pour les personnes âgées

Nous rappelons que la collecte des déchets (verres et végétaux) est **un service réservé aux personnes de 75 ans et plus ne disposant pas de moyen de locomotion**, après appel en mairie - service CCAS au 03.22.26.04.06.

Colis de Noël 2016

Bulletin à déposer impérativement en Mairie jusqu'au 14 octobre 2016

☐ Monsieur
☐ Madame (nom d'épouse et de jeune fille)
Prénom :
Date de naissance : __ / __ / ____
Adresse :
N° de téléphone : __ / __ / __ / __ / __
☐ Retrait par mes soins (ou par une personne de mon choix) à la salle des fêtes au cours d'un goûter le 7 décembre 2016 de 10h à 12h et de 14h à 16h
☐ Dépôt du colis à mon domicile : mon état de santé ne me permet pas de me déplacer.
Les colis non retirés et non distribués lors de notre passage sont à prendre en mairie, les 8 et 9 décembre 2016 de 10h à 12h et de 14h à 16h.

Une crèche à Cayeux-sur-Mer ?

Afin de répondre aux besoins de garde d'enfant(s) que rencontrent certains parents, la commune de Cayeux-sur-Mer envisage dans les années futures la création d'une crèche en complémentarité des moyens existants. Afin de mieux étudier vos attentes et les besoins des familles, nous avons besoin des informations suivantes :

Dans l'éventualité de l'aboutissement de ce projet de crèche, l'utiliseriez-vous pour la garde de votre enfant ?

☐ Oui ☐ Non

Nom : _____ Prénom : _____
Adresse : _____

**Pour tous renseignements complémentaires, contacter le CCAS/Sylvie au 03.22.26.04.06
À remettre en Mairie - 138 rue du Maréchal Foch - Servie CCAS**

Merci de votre participation !

U18 du Futsal Club de Cayeux : Champions de Picardie et vainqueurs de la Coupe de Picardie



Coup de cœur du jury dans la catégorie meilleure équipe masculine Sénior lors de la cérémonie des trophées du Sport de la Communauté de Communes de la Baie de Somme Sud qui avait lieu vendredi 25 mars à Saint-Valéry-sur-Somme, le Futsal Club de Cayeux (FCC) termine la saison hivernale en beauté.

Ce sont cette fois les U18 (joueurs de 16, 17 et 18 ans) qui portent haut les couleurs du FCC.

En effet, samedi 16 mai à Pont-Sainte Maxence, ils ont remporté la Coupe de Picardie et sont également devenus

Champions de Picardie. En plus de devenir champions, ils l'ont fait avec panache puisqu'ils n'ont enregistré aucune défaite face à des équipes comme Senlis, Amiens ou bien encore St Fuscien.

Preuve de la bonne forme du club et du niveau atteint s'il en fallait encore, deux joueurs de l'équipe (Clément LEBLOND et Valentin ZUMBÉ) ont par ailleurs été sélectionnés pour jouer en équipe U18 de Picardie. Comptant une soixantaine d'adhérents répartis en différentes catégories (U15, U18, Séniors DH, Loisirs, SFA) le Futsal Club de Cayeux s'entraîne le mardi de 18h à 19h pour les U15 et de 19h à 20h pour la section SFA (Section Futsal Adapté). Le jeudi de 18h30 à 20h30 pour les U18, Séniors et Loisirs.



INFOS PRATIQUES

📍 Si vous êtes intéressés pour venir agrandir les rangs du FCC en tant que joueur, dirigeant ou bénévole, vous pouvez passer à la Salle Henri DELOISON lors des entraînements ou lors des matchs le samedi après-midi.

☎ 06.68.72.01.61

@ cayeuxfutsal@outlook.fr

De nouvelles associations à Cayeux ...

G3T



La première se nomme «**G3T**» et propose à qui le souhaite de s'adonner aux joies du théâtre.

Signifiant **G**roupe **T**héâtral **T**out **T**errain, cette toute jeune association présidée par Mme ACHARD Véronique est l'émanation d'ateliers théâtraux mis en place par Céline BRUNELLE et la compagnie «Le Passe

Muraille» à l'époque en résidence sur la commune de Cayeux.

La douzaine de membres se réunit tous les mercredis de 18h à 20h à l'ancienne école de La Mollière.

INFOS PRATIQUES

📍 Contact : Mme Véronique ACHARD

☎ 03.22.26.66.61

ARSC 80410



La seconde se nomme «**ARSC 80410**» pour Amicale des Résidences Secondaires de Cayeux sur mer.

Présidée par Mr ROYAL Michel, elle accueille toutes personnes assujetties à la taxe d'habitation (secondaire ou principale) sur la commune de Cayeux désirant s'impliquer dans le développement

du mieux vivre ensemble, de la convivialité et la sauvegarde du patrimoine.

Au-delà des 15 euros d'adhésion et comme le stipule l'article 5 des statuts de l'association, il vous faudra avant tout être parrainé par une personne déjà membre de l'**ARSC 80410** puis voir votre candidature approuvée par la majorité relative des membres du conseil d'administration présents ou représentés.

Plus de renseignements et informations sur le site de l'association : www.ARSC80410.fr

ANIMATIONS COMMERCES

Miss Cayeux Vacances

Les inscriptions pour Miss Cayeux Vacances 2016 sont ouvertes ! La soirée se déroulera à la Salle des Fêtes le vendredi 15 juillet à 20h30. L'entrée est gratuite (mais sur invitation à retirer en Mairie, car les places sont limitées !).

Contact : Anne-Sophie/Service Animation au 03 22 26 04 04

Miss Cayeux devra être disponible le 15 août pour la Fête des Fleurs



«Mon plus beau coin nature de Picardie». Celle-ci a rencontré un vif succès avec pas moins de 1600 visiteurs. Le gagnant du prix du public pour ce concours est M. Jérémie Freppaz, un jeune photographe cayolais. Nous le félicitons pour sa victoire avec sa photo «Paysage crépusculaire», un magnifique coucher de soleil sur la plage de Cayeux-sur-Mer. Félicitations !

Festival de l'Oiseau : Prix du Public pour un Cayolais !

La 26^e édition du Festival de l'Oiseau et de la Nature, qui s'est déroulée du 9 au 17 avril 2016, a encore rempli les salles d'expositions. Cette année, c'est la chapelle des Marins de Cayeux-sur-Mer qui a accueilli l'exposition du concours photo «Mon



Fête de la Vapeur, Coquillade... Un week-end très animé à Cayeux !



L'un des trains en gare de Cayeux

La fête de la vapeur a soufflé ses dix coups de sifflets en cette année 2016 ! Un week-end très animé avec les anciens autobus parisiens de 1930 qui circulaient dans la ville, la locomotive à vapeur construite pour la Grande Guerre (1916), ainsi que la draine de 1920 et d'un train à vapeur (marchandises - voyageurs) de la belle époque où nous avons pu admirer de belles toilettes des années 1920.

Les voyageurs, à leur descente des trains, ont pu se restaurer à la halle marchande, profiter de la Coquillade et de son indétrônable ambiance.



Plus de 400 personnes se sont réunies à la Halle Marchande pour la Coquillade

Des balles semées par les cloches



Les enfants, toujours nombreux, étaient heureux de courir dans l'herbe encore fraîche, le dimanche 27 mars, jour de Pâques, à la recherche des balles semées par les cloches. Celles-ci étaient ensuite échangées contre des œufs en chocolat.

INFOS PRATIQUES

➡ Changement de propriétaire : Le Café du Repos devient le Chti Bar, Monsieur Sébastien Boucard est le nouveau propriétaire. Egalement un changement pour le cabinet vétérinaire « Les Galets », Madame Muriel Caulier en est la nouvelle propriétaire.

➡ Futur mise en place d'un salon de toilettage, probablement pour la saison 2016 à Cayeux-sur-Mer.

Les nouveaux commerces de Cayeux ...

Le Cyber Presse

L'inauguration de la nouvelle maison de presse le 1^{er} avril a rencontré un vif succès. Souhaitons à M. et Mme Martinez une longue route. À cette occasion, Monsieur et Madame Godard en ont



profité pour dédicacer leur livre «Baie de Somme, Terre nourricière», nous leur souhaitons également de rencontrer beaucoup de lecteurs.

Les Galets Bleus

La saison 2016 semble partie sous de bonnes augures avec une nouvelle table «Les Galets Bleus» tenue par Dorothee Leroux et Yvan Achard qui sont heureux de s'installer dans notre belle ville. Souhaitons leur une belle clientèle et la bienvenue à Cayeux !

La Cave du Houblon



La Cave du Houblon a fait couler la mousse pour son ouverture le 24 avril, nous souhaitons la bienvenue à Cayeux et beaucoup de clients à M. Nicolas Prudhomme et Mme Laure Regnault.

Le Salon des Migrateurs, les 9 et 10 juillet 2016

Cette année encore, de nombreux exposants viendront de toute la France afin de présenter, accessoires de chasse, matériel, armes, munitions etc... ainsi que des nouveautés bien sûr ! Une bourse aux appelants aura lieu également et de nombreux passionnés seront, sans aucun doute, au rendez-vous. À voir !



La propreté de notre ville ...

... moins de déjections canines



Veillons à garder nos rues, nos trottoirs et notre plage, propres, sans déjections canines ! Car si l'on dit que cela porte bonheur, lorsqu'il nous arrive de mettre les pieds dedans, nous pestons quand même

contre ce fléau d'incivilité.

La municipalité a mis en place des distributeurs de sachets canins, ainsi que des poubelles. Il ne reste plus aux propriétaires de chiens qu'à ramasser les déjections de nos amis à quatre pattes, s'ils ne veulent pas encourir une verbalisation.



... moins de pesticides

Dans le souci de présenter une ville propre, accueillante, la municipalité met tout en œuvre pour vous assurer un cadre de vie agréable.

Mais sans vous, elle ne pourrait pas y parvenir complètement. Aussi, nous vous invitons à procéder au nettoyage du trottoir situé devant votre habitation, afin d'aider la collectivité à réduire l'usage de pesticides.

Les 20 ans du Jardin d'Insertion



Le jardin d'insertion a été créé au début de l'année 1996. Il se situe rue des Biais sur une parcelle de 3000m² et appartient au Centre Communal d'Actions Sociales (CCAS). Un abri de type chalet de 20m² a été fabriqué afin d'accueillir les personnes et y stocker le matériel. Le jardin est cultivé collectivement. Les récoltes sont ensuite partagées entre les jardiniers. Les surplus de récoltes sont donnés à l'association «Vivre Ensemble»

INFOS PRATIQUES

 **Portes Ouvertes : Vendredi 2 Septembre 2016, à partir de 14h30**

Des perdrix sauvages



La Société de Chasse, en partenariat avec la Fédération des Chasseurs de la Somme, va réimplanter prochainement une souche de perdrix sauvages.

Pour Cayeux... Ensemble ! Bulletin d'Informations Municipales

Directeur de la publication : Jean-Paul LECOMTE

Rédacteur en chef : Martine CRÉPIN

Maquette et réalisation : Odeline GIRARD

Crédits photos : Ville de Cayeux-Sur-Mer

Imprimé par : Sinintex EULR - Roubaix – sur papier issu de la filière des forêts gérées durablement. Ne pas jeter sur la voie publique

Dépôt légal : à parution

